

# ENSArt : Communiqué SUD + Elu.es + Artistes et Théoriciens

## DES SEPT ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART EN RÉGION AU MINISTRE DE LA CULTURE

[Cliquez ici pour télécharger le Communiqué des ENSArt du 23 janvier 2019.](#)

Les professeur.es des écoles nationales supérieures d'art viennent vous informer par ce courrier que, suite aux annonces faites le 9 janvier 2019 par le secrétaire général du ministère de la Culture, **ils ont décidé après s'être consultés de refuser le dispositif proposé par le Guichet Unique**. La grille salariale modifiée se borne en effet à une simple revalorisation du point d'indice déjà partout en application (protocole PPCR). Elle fait miroiter une fin de carrière avantageuse alors que les deux échelons sommitaux sont en réalité inatteignables vu l'âge d'entrée dans le corps. Elle rallonge de deux ans le 5<sup>me</sup> échelon de la première classe, ce qui rend le HEA encore plus inaccessible. Et cela en alourdissant nos missions puisque le projet de décret statutaire, lui, serait conservé dans son intégralité. Alors que ce projet de décret statutaire, négocié en avril 2017 et voté en CTM en avril 2017, prenait acte de l'alourdissement de notre charge de travail en échange d'une revalorisation salariale. Le dispositif proposé le 9 janvier est donc inacceptable et nous regrettons que le ministère de la Culture n'ait pas porté politiquement notre dossier.

**Nous refusons également la proposition du secrétaire général**

d'essayer de négocier un meilleur taux de promotion pour le passage de la 2ème à la 1ère classe. Car la grille négociée tentait de débloquer des carrières qui plafonnent souvent en 2ème classe, ce qu'une mesure cosmétique ne peut résoudre. Nous demandons la mise en place de la grille votée en CTM en avril 2017, et refusons un décret statutaire qui prend acte de l'alourdissement de nos tâches sans aucune compensation.

Les raisons de ce refus sont des raisons de fond. **Depuis quatre ans**, nous nous sommes engagé.es dans une négociation avec le ministère afin d'obtenir une évolution de notre statut, en cohérence avec la réforme **LMD** (Licence Master Doctorat) et les nouvelles obligations et missions qu'elle implique (**mémoires de master, recherche, voire création de 3me cycles**), ce qui allait de pair avec un ensemble de réformes visant à donner une assise à ces nouvelles missions.

Les annonces faites par le ministère le 9 janvier dernier sont une fin de non-recevoir. **Nous estimons donc ne plus pouvoir accepter cette situation et avons décidé d'entrer en lutte.**

**EN CONSÉQUENCE, NOUS DÉCIDONS DE NE PAS TRANSMETTRE LES NOTES ET APPRÉCIATIONS DES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS A L'ADMINISTRATION. CETTE DÉCISION EST DES AUJOURD'HUI APPLIQUÉE DANS LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART EN RÉGION (ARLES, BOURGES, PARIS CERGY, DIJON, LIMOGES, NANCY, NICE).**

**Si cela s'avère nécessaire, nous bloquerons ensuite la soutenance des mémoires, et donc le passage des diplômes, ainsi que toutes les nouvelles missions qui se sont accumulées depuis dix ans pour répondre aux exigences légitimes d'un enseignement supérieur.**

Par-delà la question du statut des enseignant.es, il s'agit en effet de défendre l'idée et les moyens d'un enseignement supérieur artistique de qualité, dans l'intérêt des écoles nationales supérieures d'art en région et des étudiant.es qu'elles accueillent.

En 2002, de longues luttes ont conduit à la reconnaissance des écoles d'art comme des établissements d'enseignement supérieur à part entière, ce qui n'était pas le cas auparavant. Depuis nous attendons le plan d'ensemble qui viendra leur donner les moyens de cette ambition. Depuis dix ans le ministère de la Culture a demandé aux enseignant.es et à l'ensemble des équipes travaillant dans ces établissements de mener ce qu'il a qualifié d'« expérimentations » (mémoires de master, recherche, création de 3ème cycles, échanges internationaux et avec les autres établissements d'enseignement supérieur, etc.) qui devaient, était-il annoncé, conduire à des réformes. Un protocole d'accord négocié par les syndicats avec le cabinet du ministère à l'automne 2016 a entraîné un long travail pour reconnaître les nouvelles tâches d'enseignement supérieur que nous remplissons, la charge de travail qu'elles représentent, organiser la recherche, etc., en vue d'aboutir à un ensemble de textes.

**Le refus opposé à ce qui n'était que la première étape d'un train de réformes qui devaient enfin donner une assise institutionnelle et juridique rénovée à l'enseignement supérieur culture démontre l'absence de volonté du ministère d'entreprendre ces réformes, dont dépend la reconnaissance du niveau des études.** Aujourd'hui le DNA est enfin homologué comme valant grade licence et le DNSEP comme valant grade master. Néanmoins les étudiant.es qui sont reçu.es au concours d'entrée de l'ENSBA à Paris, par exemple, sont systématiquement rétrogradé.es de deux ans. La situation actuelle de dévalorisation de l'enseignement artistique dans les écoles nationales supérieures d'art en région découle d'une série d'entraves à son développement (faire de la recherche sans laboratoire de recherche, des masters sans financements pour mettre en oeuvre des projets, des échanges internationaux sans bourses de mobilité financées par le ministère, pas de concours par recrutement externe, des professeur.es sous-payé.es qui doivent toujours « prouver » à l'administration centrale que cet enseignement est de qualité

malgré les rapports positifs de l'HCERES, des équipes trop peu étoffées qui doivent remplir des missions toujours plus importantes (partenariats, insertion professionnelle des étudiants, etc.) sans aucune reconnaissance salariale.

**NOUS DEMANDONS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ENSEMBLE DE VALORISATION DE CET ENSEIGNEMENT, COMME CELUI QU'ONT CONNU LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE. DEPUIS PRES DE VINGT ANS LE MINISTÈRE SE CONTENTE DE DIRE QUE LES ENSART FONT PARTIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SANS JAMAIS PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR PASSER DE L'INTENTION À LA RÉALITÉ. NOUS REFUSONS D'ÊTRE LES AGENTS CONSENTANTS DE CETTE FICTION ET NOUS REFUSONS DE DEVENIR LES ÉCOLES PRÉPARATOIRES DES CAPITALES EUROPÉENNES DE DEMAIN.**

Les professeur.es des ENSArt signataires de l'appel à mobilisation,

le 23 janvier 2019.



61 rue de richelieu 75002 Paris

[sud@culture.fr](mailto:sud@culture.fr)

Liste des professeur.es des ENSA signataires de l'appel à mobilisation :

Boris Achour – Nathanaël Abeille – Jean-Luc André – Pierre Ardouvin – Renaud Auguste-Dormeuil – Eric Aupol – Frédéric Bauchet – Philippe Bazin – Geneviève Beaudou – Yann Beauvais – Claire Bernstein – Sylvie Blocher – Burkard Blümlein Carole Boulbès – Julien Bouillon – Anne Brégeaut – Pascal Broccolichi – Pat Bruder – Monika Brugger – Érik Bullot – Vincent Carlier – Carlos Castillo – Yves Chaudouët – Claire Chevalier – Florence Chevallier – Nina Childress – Frédéric Clavère – François Coadou – Indiana Collet-Barquero – Jérôme Combier – Éric Corne – Fabrice Cotinat – CUZIN – Eric Dalbis – Geoffroy

de Lagasnerie – Arnaud Deshayes – Eric Duyckaerts – Gallien Déjean – Vanessa Desclaux – Jean-Christophe Desnoux – Alain Doret – Lambert Dousson – Julien Dubuisson – Jean-Jacques Dumont – Jeremy Edwards – Sammy Engramer – Claire Fayolle – Corentin Ferbus – Andreas M. Fohr – Catherine Fraixe – Jean-Baptiste Ganne – Nicolas Gautron – Vincent Gérard – Vanina Géré – Delphine Gigoux-Martin – Ferenc Gróf – Jeff Guess – Pierre Guislain – Germain Huby – Lydie Jean-Dit-Pannel – Véronique Joumard – Jérôme Joy – Laurent Karst – Andrea Keen – Mathias Kusnierz – Luc Lang – Matras Laurent – Martine Le Gac – Pierre Lobstein – Ingrid Luche – Philippe Mailhes – Eric Maillet – Pia Maria Martin – Arnaud Maguet – Didier Marcel – Jérôme Mauche – Didier Mencoboni – Federico Nicolao – Sophie Orlando – Michel Paysant – Ken Peat – Judith Perron – Gerald Petit – Pascal Pinaud – Colin Ponthot – Jean-Michel Ponty – Paul Pouvreau – Etienne Pressager – Françoise Quardon – Alejandra Riera – Hélène Robert – Bruno Rousselot – Anne Séchet – Laurent Septier – Olivier Sidet – Katrin Ströbel – Gauthier Tassart – Pierre Tillet – Jean-Pierre Tixier – Muriel Toulemonde – Claudia Triozzi – Camille Vacher – Jean-Luc Verna – Christian Vialard – Nathalie Vidal – Frédéric Wecker – Michel Weemans – Anne Xiradakis – Brigitte Zieger